

GG La Gazette de
Germigny L'évêque



n° 49 Printemps 2022

Clocher de l'Eglise Saint Bathélémy vu de la route de Trilport.

*Chères Germinoises, Chers Germinois,
Mes Chers Administrés,*

Par délibérations en date du 14 avril 2022, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le compte administratif 2021 de la commune et son budget pour l'année 2022. L'excédent de fonctionnement réalisé au titre de l'année 2021 est de 144 483,28 euros. L'excédent cumulé reporté au budget 2022 est de 480 590,38 euros. Nous avons décidé de maintenir le taux des taxes foncières. La commune n'a pas d'endettement.

Vous trouverez un article détaillé sur les finances de la commune dans les pages suivantes de la gazette, de même qu'un article sur les travaux en cours de réalisation.

Cette année, nous allons pouvoir aussi nous attaquer à la réfection de l'intérieur de notre ancienne salle des fêtes située ruelle aux loups. Cette salle attenante à la mairie est très régulièrement occupée pour les séances du conseil municipal, les élections, des animations, la tenue des mariages lorsque le nombre des participants est supérieur à vingt mais aussi lorsqu'une personne est en situation de handicap ne lui permettant pas de monter un escalier. Certaines associations de notre village l'utilisent également régulièrement. En 2015, nous avons réalisé les travaux de désamiantage et de réfection de la toiture. L'aménagement intérieur va consister dans le changement des menuiseries, la pose de plaques pour habiller les murs et de faux plafonds, le changement de la cloison centrale, la réfection de l'électricité, la mise en peinture, la reprise des sols avec notamment la vitrification du parquet. Je suis pressée de voir ces réalisations effectuées afin de pouvoir recevoir les futurs mariés et leurs invités dans de meilleures conditions et dans une salle à l'image de notre village. Le coût des travaux selon devis est d'environ 132 000 euros HT. Pour nous aider à financer ce projet, nous avons déposé une demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour un montant de 50 000 euros.

Je tiens à cette occasion à remercier vivement notre Président du Conseil Départemental, Monsieur Jean-François PARIGI, pour son soutien régulier dans les projets de notre village.

Lors de mon précédent mot du maire je vous ai parlé du bien vivre ensemble. Compte-tenu des plaintes que je reçois, une « piqure de rappel » semble malheureusement nécessaire pour que chacun profite pleinement de son environnement : respecter la réglementation sur les bruits de voisinage, ne pas laisser vos plantations empiéter chez vos voisins ou dans l'espace public, ne pas stocker vos déchets dans la rue, sortir vos poubelles ou sacs à déchets verts seulement la veille du ramassage.

La pandémie nous laissant un peu de répit que j'espère durable, je souhaite clôturer ce mot en vous retraçant les dernières animations intervenues dans notre village. Le carnaval et l'escape game organisés pour les enfants par l'association Les Germinions ont rencontré un vif succès. Il en a été de même de la course de VTT organisée par l'Union Sportive Trilport Germigny. Plus de 160 participants ont participé à cette épreuve s'inscrivant dans le cadre du challenge Ile-de-France.

Enfin, notre marché campagnard spécial Pâques avec la visite du lapin de Pâques qui a distribué du chocolat aux enfants a été une réussite. Je remercie sincèrement les élus, les membres des associations, les bénévoles pour leur implication à faire vivre notre village.

Je vous donne dès à présent rendez-vous à la cérémonie du 8 mai au cours de laquelle je remettrai les médailles du travail et à notre marché campagnard du 22 mai qui sera animé par un troc-plantes organisé par l'association "Les Germinions".

Restant à votre entière écoute.

Bien amicalement.

Votre maire

Aline MARIE - MELLARE



Mairie

7, allée de l'Eglise
77910 Germigny-L'évêque

tel: 01 64 33 01 89

fax: 01 64 33 86 66

mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr

Jours d'ouverture	Matin	Après-midi
----------------------	-------	------------

Lundi	XXX	16h à 18h30
-------	-----	-------------

Mercredi	9h à 12h	XXX
----------	----------	-----

Vendredi	XXX	16h à 18h30
----------	-----	-------------

Samedi	10h à 12h	XXX
--------	-----------	-----



Permanence de Madame le Maire
le mercredi et le samedi de 10h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de
9h à 13h

Dépôt des dossiers d'urbanisme
le mercredi et le samedi de 10h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de
9h à 13h

**RAMASSAGE DES SACS DE DECHETS VERTS
CHAQUE LUNDI**

les sacs sont à sortir la veille de la collecte.

Informations utiles

Passeport biométrique et carte d'identité

Sur RDV à la mairie de Meaux ou Lizy sur Ourcq

Carte Imagin'R

La municipalité subventionne l'achat du forfait annuel à hauteur de 50 € pour les lycéens uniquement

SACPA

Assistance animaux, pour tous les animaux errants : contacter la Mairie

Location de barnums (réservé aux germinois)

Tarifs : barnum 3m x 6m 95 €, barnum 3x3 60 € s'adresser en mairie.

Location de la salle des fêtes, allée des noyers

Pour les germinois : en semaine 1 jour : 300 €, le week-end 500 € (caution de 1 500€)

Pour les non germinois : en semaine 1 jour : 600 €, le week-end 1000 € (caution 1500 €)

SAMEDI 21 MAI 2022

De 9h00 à 17h00

**JOURNÉE DE
DOTATION GRATUITE
DE COMPOSTEUR**

Ensemble préservons notre environnement.
Votre composteur de jardin offert*, pour en bénéficier :

- Avoir un jardin
- Habiter dans une commune de la CAPM**

Inscription préalable obligatoire !

Pays de Meaux
Communauté d'agglomération

Service de la collecte des déchets du Pays de Meaux
21-23 rue des Buttes Blanches - ZI 77100 Meaux
01 60 01 29 77 - lola.cartier@meaux.fr

*dans les limites des stocks disponibles.
** présenter un justificatif de domicile.

Le préau de l'école maternelle :

Le permis de construire a été obtenu le 8 décembre 2021

Un appel d'offres a été mis en ligne sur le site e-marchés publics. Les entreprises ont jusqu'au 22 avril pour présenter une offre. Une subvention de 35 000 euros nous a été accordée par le conseil départemental au titre du FER.

La vidéoprotection :

Le coût des travaux est de 84 403.68 euros TTC

L'arrêté préfectoral nous autorisant à exploiter un système de vidéoprotection nous a été délivré le 18 mars 2022. L'obtention de l'arrêté va permettre à la région d'étudier notre demande de subvention au titre du bouclier de sécurité. Nous avons dès à présent reçu un accord de subvention au titre de la DETR pour un montant de 14 067 euros. Nous avons préparé la salle de visionnage qui sera située au 1er étage.

Travaux effectués au sein de la mairie :

Mise aux normes de l'électricité au 1er étage pour un montant de 5 285 euros TTC ;

Pose d'une baie informatique et extension du réseau internet au 1er étage pour un montant de 3 201.60 euros TTC

Peinture au 1er étage 8 660 euros TTC

Chauffage de l'église :

L'entreprise BROSSET a été retenue pour réaliser une nouvelle installation de chauffage au gaz pour un prix de 26 400 euros TTC. Le branchement au gaz de ville aura lieu le 25 avril prochain.

Ecole :

Achat de capteurs CO2 pour 587.58 euros

Eclairage public :

Changement de 4 armoires électriques pour un coût de 19 542.84 euros. Une subvention nous a été accordée pour un montant de 6 342 euros.

Signalisation :

Signature d'un devis pour la fabrication de deux panneaux d'information sur l'accès au bord de marne pour un prix de 945.80 €.



Olivier **STEFANI**

06 62 93 08 35

olivier.stefani@iadfrance.fr

Avis de valeurs Offert !



Vous vendez ? Vous achetez?

Vos conseillers en immobilier de proximité vous accompagnent tout au long de votre projet !

Nicolas **LEUENBERGER**

07 67 43 41 27

nicolas.leuenberger@iadfrance.fr



Finances communales

Taux des taxes foncières

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir les taux des deux taxes.

Taxe Foncière bâtie : 32,49 %

Taxe foncière non bâtie : 34.18 %

Compte Administratif Commune - 2021

Le compte administratif est présenté en comparaison avec le budget unique de l'exercice considéré.

Les réalisations de l'exercice sont les suivantes :

En section de fonctionnement

- dépenses 743 452,26 euros

- recettes 887 935,54 euros

En section d'investissement

- dépenses 348 477,10 euros

- recettes 40 913,22 euros

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 est de 144 483,28 euros.

Le déficit d'investissement de l'exercice 2021 est de 307 563,88 euros.

Au 31 décembre 2021, le résultat cumulé intégrant le report de l'exercice précédent, soit une somme de 542 346,16 euros en fonctionnement et l'excédent d'investissement de 101 324,82 euros en investissement est le suivant :

Total des recettes 1 572 519,74 euros

Total des dépenses 1 091 926,36 euros,

soit un excédent de 480 590,38 euros qui sera repris au budget unique 2022

- Recettes
- Dépenses
- Excedent



La Section de fonctionnement du compte administratif :

1/ Les dépenses réelles de fonctionnement sont de 743 452,26 euros (budget 764 971,52 euros).

Par grande masse, les principaux postes se répartissent de la manière suivante :

- charges à caractère général 274 977,73 euros (budget 294 271,52 euros)

- charges de personnel et frais assimilés 374 119,49 euros (budget 374 190 euros)

- atténuation des produits 0 euros (budget 1 500 euros)

- autres charges de gestion courante 92 433,79 euros (budget 93 010 euros)

- charges exceptionnelles 1 921,25 euros (budget 2 000 euros).

2/ Les recettes réelles de fonctionnement sont de 887 935,54 euros (budget 811 252.95 euros)

Les postes sont les suivants :

- Atténuation de charges 3 420,65 euros (budget 3 300 euros)
- produits des services & du domaine 110 486,25 euros (budget 84 300 euros)
- impôts et taxes 597 755,92 euros (budget 571 658.41 euros)
- dotations et participations 154 851,96 euros (budget 148 984,54 euros)
- autres produits de gestion courante 4 059,68 euros (budget 1 010 euros)
- produits exceptionnels 17 361,08 euros (budget 2 000 euros)

Soit un excédent de fonctionnement de l'exercice de 144 483,28 euros.

La section d'investissement du compte administratif :

1/ Les dépenses réelles d'investissement sont de 348 477.10 euros (budget 740 409,98 euros).

Par grande masse, les principaux postes se répartissent de la manière suivante :

- immobilisations incorporelles 18 561.35 euros (budget 32 000 euros)
- immobilisations corporelles 329 915,75 euros (budget 708 409,98 euros)

2/ Les recettes réelles d'investissement sont de 40 913.22 euros (budget 50 457,57 euros)

Les postes sont les suivants :

- subvention d'investissement 14 187.28 euros (budget 14 187.28 euros)
- dotation, fonds divers 26 725,94 euros (budget 36 270,29 euros)

Soit un déficit d'investissement de l'exercice de 307 563,88 euros.

Budget de la Commune 2022

Le budget d'une commune doit être présenté en équilibre, ce qui signifie que chacune des sections doit être présentée et votée en équilibre :

En section de fonctionnement En section d'investissement

- dépenses 1 351 625,02 euros - dépenses 891 123.08 euros

- recettes 1 351 625.02 euros - recettes 891 123.08 euros

Total du budget en dépenses et recettes 2 242 748,10 euros.

La Section de fonctionnement du budget :

1/ Les dépenses réelles de fonctionnement sont budgétées pour 807 200 euros (budget précédent 764 971,52 euros).

Par grande masse, les principaux postes se répartissent de la manière suivante :

- charges à caractère général 315 100 euros (budget précédent 319 311,52 euros avant DM)
- charges de personnel et frais assimilés 390 400 euros (budget précédent 349 150 euros avant DM)
- atténuation de produits 0 euros (budget précédent 1 500 euros)

- autres charges de gestion courante 96 600 euros (budget précédent 93 010 euros)
- charges exceptionnelles 5100 euros (budget précédent 2 000 euros).

Après virement de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement (544 425.02 euros), le total des dépenses de fonctionnement est de 1 351 625,02 euros (budget précédent 1 353 599,11 euros).

2/ Les recettes réelles de fonctionnement sont budgétées pour 871 034,64 euros (budget précédent 811 252,95 euros)

Les postes sont les suivants :

- Atténuation de charges 5 500 euros (budget précédent 3 300 euros)
- produits des services & du domaine 128 400 euros (budget précédent 84 300 euros)
- impôts et taxes 571 016,641 euros (budget précédent 571 658,41 euros)
- dotations et participations 146 108 euros (budget précédent 148 984,54 euros)
- autres produits de gestion courante 10 010 euros (budget précédent 1 010 euros).
- produits exceptionnels 10 000 euros (budget précédent 2 000 euros)

Les recettes de fonctionnement cumulées après addition du résultat reporté de 480 590,38 euros sont de 1 351 625,02 euros.

La section d'investissement du budget :

1/ Les dépenses réelles d'investissement sont budgétées pour 684 884,02 euros (budget précédent 740 409,98 euros).

Par grande masse, les principaux postes se répartissent de la manière suivante :

- immobilisations incorporelles 25 000 euros (budget précédent 32 000 euros)
- immobilisations corporelles 659 884,02 euros (budget précédent 708 409,98 euros)

Les dépenses totales d'investissement sont de 684 884,02 euros.

Après prise en compte du solde d'exécution reporté de 206 239.06 euros, les dépenses d'investissement cumulées sont de 891 123.08 euros.

2/ Les recettes réelles d'investissement sont budgétées pour 346 698,06 euros (budget précédent 50 457,57 euros)

Les postes budgétés sont les suivants :

- subvention d'investissement 49 067 euros (budget précédent 14 187,28 euros)
- dotation, fonds divers 85 050 euros (budget précédent 36 270,29 euros)
- excédents de fonctionnement capitalisés 206 239.06 euros (budget précédent 0)

Après virement de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 544 425,02 euros, les recettes d'investissement cumulées sont de 891 123,08 euros.

Soyez informés et devenez vigilants

Jeu

di 24 mars 2022 à 15h

Salle des Fêtes de Germigny l'Évêque, Allée des Noyers



OPÉRATION TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Entrée libre – Moment de convivialité à l'issue de la réunion



Le jeudi 24 mars dernier, à partir de 15h à la salle des Fêtes allée des Noyers, s'est déroulée une réunion d'information proposée et animée par la gendarmerie, la police intercommunale et la CAPM.

En première partie, un petit film illustrant les différentes techniques employées par les malfaiteurs nous mettait en situation. Ensuite, nous avons eu une présentation par la gendarmerie des moyens et actions mis à la disposition des habitants avec un échange public et animateurs, chacun pouvant apporter sa propre expérience.

Pour finir, une collation a été offerte par la Commune et un moment de convivialité a été partagé entre les participants et les animateurs.

Ce type de réunion d'information, initialement prévue pour les seniors, s'adresse en fait à toutes les tranches d'âge.

Les principaux thèmes abordés furent :

- Cambriolages,
- Fraudes,
- Arnaques,
- Escroqueries.

Ci-après les conseils et gestes réflexes qui nous ont été présentés :




Comment prévenir les vols à la fausse qualité ?

Le vol à la fausse qualité est le **fait pour un escroc d'abuser de votre crédulité, en se faisant passer pour un professionnel (agent EDF, plombier, policier etc.) et ce, afin de s'introduire plus facilement chez vous et dérober vos objets de valeur et liquidités.**

- Si une personne se présente, **utilisez de façon systématique le judas et l'entrebâilleur.**
- **Demandez une carte professionnelle.**
- Si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone ou par voie d'affichage dans votre hall, **vérifiez la venue de cette personne auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, votre syndic ou votre gardien.**
- **Ne laissez pas entrer la personne si vous avez le moindre doute**, prenez le temps de procéder à une vérification auprès de l'organisme ou du service d'origine.
- **Si vous souhaitez effectuer un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession** (figurant généralement sur les avis d'échéance ou les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle !
- **Si besoin, proposez un autre rdv à la personne afin de procéder aux vérifications nécessaires.**
- **Si vous faites entrer la personne chez vous, ne la quittez pas et accompagnez la dans tous ses déplacements à l'intérieur du domicile.** Si elles sont plusieurs, n'en laissez jamais une seule dans une pièce.



SE PROTÉGER CONTRE LES ARNAQUES LIÉES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

- **Spam SMS ou spam vocal** : ne répondez surtout pas aux SMS frauduleux qui vous invitent à rappeler un numéro surtaxé en vous faisant de fausses promesses (rencontres fictives, demandes de confirmation d'un débit bancaire etc.). De même, méfiez-vous des appels en absence de numéros inconnus (0899 ... et même tous les numéros en 01, 02, etc.); en les rappelant vous prenez le risque de contacter un numéro surtaxé.
- **Internet : effectuez vos achats sur des sites connus établis en France (recours plus facile en cas de litige)**. Lorsque vous saisissez des données confidentielles, **assurez-vous que l'adresse du navigateur commence par https (s = sécurité) et qu'une icône (cadenas ou clé) apparaît**.
- **Ne répondez JAMAIS à un courriel vous demandant vos identifiants ou vos coordonnées bancaires.**

INFO + VOS DÉMARCHES ET CONTACTS UTILES

- Déposer une **plainte auprès de votre commissariat ou gendarmerie** de secteur.
- **Direction Départementale de la Protection des Populations** de Seine-et-Marne - Tél. : 01 64 41 37 00
- **Chambre des métiers et de l'artisanat de Meaux**
Tél. : 01 64 79 26 80
- **Maison de Justice et du Droit du Pays de Meaux** sise allée Jean-Louis Barrault (**Rencontrer gratuitement des professionnels du droit avec ou sans rdv**) - Tél. : 01 60 41 10 80
- **Info escroqueries** : 0 805 805 817 / www.internet-signalement.fr

Ca c'est passé

Les Germinions

Carnaval du 19 mars

Après deux ans d'absence l'association les Germinions, pour la plus grande joie des enfants et sous un beau soleil, a fêté le Carnaval. Avec les thématiques Disney et Avengers, les enfants comme les parents ont rivalisé d'ingéniosité et de créativité pour réaliser des chars de parade. Le centre de loisirs a lui aussi concouru avec le char du chateau de la belle au bois dormant.

Cette belle journée s'est déroulée dans la bonne humeur et les paillettes; un gouter offert par l'association a suivi la parade musicale.



Escape game Harry Potter

Après avoir reçu leur invitation personnelle durant les vacances de février, les quarante enfants en élémentaire des familles adhérentes à l'association ont été invités à un escape game sur le thème Harry Potter.

Durant une heure ils ont résolu des énigmes pour délivrer des élèves de l'école de Poudlard d'un sortilège jeté par un puissant sorcier malveillant .

Grâce à leur sagacité, tous ont réussi les épreuves et sont repartis avec une surprise.



GERMIGNY LÉVÊQUE

Troc plantes

ÉCHANGE DE PLANTS OU ACHATS 1€

22
MAI
2022

9H À 13H

Place de la palée

PARTS DE QUICHES

BALADE À PONEYS



*Je vous accompagne pour faire
de chaque événement un souvenir !*

Contactez-moi pour tous renseignements

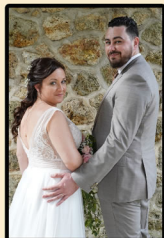
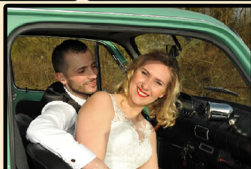
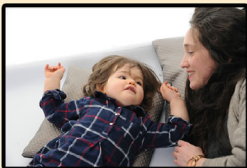


ELOPHOTO

06 80 99 25 11

elophoto@orange.fr

facebook.com/elophotochic



Course de VTT organisée par l'USTG

Le 27 Mars, le club de vélo Union Sportive Trilport Germigny a organisé une manche de la Coupe VTT Ile de France FFC Open. Cette manche a réuni environ 160 coureurs, des cadets aux seniors, sur un circuit de 6 km tracé dans le terrain situé derrière la salle des fêtes de la commune de Germigny. C'est sous un soleil exceptionnel en phase avec une certaine bonne humeur retrouvée (les deux éditions précédentes ayant été annulées à cause de la situation sanitaire) que la compétition s'est tenue.

Le prochain évènement « vélo » organisé sur les communes par le club, sera la traditionnelle randonnée VTT (fin septembre). La randonnée (ouverte à tous) comportera plusieurs circuits de 15 à 60 km, permettant de découvrir en fonction de son niveau, le patrimoine vert de nos communes.



Week-end de Pâques

Les conseillers municipaux et des bénévoles ont préparé avec enthousiasme les décorations de l'animation du dimanche de Pâques.

A cause de la pandémie, les animations ont été stoppées pendant deux années, et il était important de nous retrouver pour partager ensemble un moment festif et convivial.



Notre marché de producteurs spécial Pâques a attiré de nombreux germinois.

La visite du Lapin de Pâques était très attendue par les enfants.
Comme promis, il est arrivé et a distribué ses chocolats dans la bonne humeur.

Pendant ce temps, le verre de l'amitié était offert par la mairie.

Les exposants ont apprécié cette matinée qui leur a permis de faire découvrir leurs produits.



Atelier décoration de Pâques

L'atelier des décorations de Pâques organisé par les animatrices du centre de loisirs a rencontré un vif succès.

Deux activités étaient proposées en fonction de l'âge des enfants : la confection d'un poussin pour les plus petits, la réalisation d'un panier en bois pour les plus grands.

De nombreux enfants ont participé et sont repartis ravis avec leurs créations.

Nous remercions sincèrement les animatrices pour la qualité de leur prestation.



Zoom sur....



Le panier de Juliette.

Chaque jeudi soir de 18h à 19h30 sur la place de l'Eglise, retrouvez Juliette et son épicerie ambulante.

Juliette vous propose des produits locaux, bio et éthiques Alimentation, produits de salaisons, fromages, thés, tisanes, café, riz, pâtes, légumes secs, fruits secs, pains et viennoiseries, légumes et fruits de saisons produits par des fermes bio.

A la vente aussi, des produits d'entretien, de la lessive aux cendres, des savons vegan, et des produits cosmétiques.

Des plats préparés par un traiteur, et emballés sous vide, qui varient chaque semaine. Entre 9€ et 13,5€ / 500gr, les plats sont copieux et à commander à l'avance.

Pour en savoir plus RDV

<https://www.facebook.com/lepanierdejuliette/>

#lepanierdejuliette sur Instagram





Toute la population est invitée
à venir se recueillir
devant le Monument aux Morts

Dimanche 8 Mai 2022 à 10h30

Après la commémoration,
Madame Le Maire remettra les médailles du travail.
Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

Qui contacter pour récupérer les essaims d'abeilles ?

Avec l'arrivée des beaux jours, on passe de plus en plus de temps en extérieur. Il n'est alors pas rare de trouver un essaim d'abeilles. Mais alors que faire ?

En tout premier, est-ce vraiment un essaim d'abeilles ?

La question peut sembler évidente mais elle mérite d'être posée.

Avant d'appeler qui que ce soit vous devez vous assurer qu'il s'agit bien d'un essaim d'abeilles. En effet il est facile de confondre une abeille avec une autre espèce, comme la guêpe ou le frelon asiatique.

Si ce sont des frelons, vous devez contacter le GDS (Groupement de Défense Sanitaire) de Seine et Marne pour qu'on vienne l'enlever.

Faut-il appeler les pompiers ?

Il est vrai que le premier réflexe est de vouloir appeler les pompiers mais ils ne se déplaceront que si la présence de l'essaim d'abeilles met directement en danger la sécurité des enfants.

Les missions des pompiers sont clairement décrites dans l'article L.1424-2 du code général des collectivités territoriales.

Faut-il appeler une entreprise de désinsectisation ?

Ces entreprises ne sont pas à même de récupérer les essaims d'abeilles.

Elles peuvent en revanche récupérer ceux des frelons et des guêpes.

En cas de doute sur l'espèce qui forme l'essaim, vous pouvez leur demander conseil.

Alors qui appeler pour récupérer un essaim d'abeilles ?

La solution idéale si vous trouvez un essaim d'abeilles est de contacter un apiculteur. En effet les abeilles sont une espèce protégée par la loi, il est interdit de détruire les nids d'abeilles.

Les services d'un apiculteur sont gratuits.

Si vous avez trouvé l'essaim sur la voie publique, alors vous devez contacter la commune.

Si c'est dans votre propriété, vous contacterez un apiculteur dit cueilleur d'essaims.

Ce sont généralement des apiculteurs amateurs parfaitement habilités à venir récupérer les essaims d'abeilles en toute sécurité.

La mairie propose aux apiculteurs amateurs de la commune de laisser leurs coordonnées en mairie s'ils souhaitent être contactés pour venir récupérer les essaims d'abeilles.

RAPPEL IMPORTANT

Vous souhaitez installer une ruche dans votre propriété?
Verifiez la réglementation sur l'emplacement de la ruche et les éventuelles modalités de déclaration .

Vous avez affaire à une abeille si :

- Elle est plutôt petite : 12 mm pour une ouvrière, 16 à 20 mm pour la reine. Le mâle (le faux bourdon) mesure de 15 à 16 mm.
- ✓ Son corps est plutôt poilu et trapu.
- Elle butine les fleurs, et non pas dans votre assiette
- ✓



Vous avez probablement affaire à une guêpe si :

- Elle mesure au moins 10 mm, jusqu'à 25 mm pour la reine.
- ✓ Elle n'a pratiquement aucun poil et arbore des bandes jaune vif et noir sur son abdomen.
- Son abdomen est long et élancé, avec
- ✓ une taille marquée entre l'abdomen et le thorax.
- Elle butine non seulement les fleurs, mais aussi toute autre source de sucre, de gras ou de protéine. Elle ira sans
- ✓ hésitation fureter dans votre assiette ou vos poubelles si elle pense y trouver meilleur menu que dans votre jardin.



Abeille



Guêpe



Frelon



Bourdon

Liste des associations

Le Chalet en Bois
Dessin - Peinture
Mme Goujon 07.69.08.30.79

Association Germinoise de Tennis et de Padel
M.Cascales, 07 83 12 91 51

Les Germinions (association de parents d'élèves)
animations d'événements pour les enfants de la commune et adhérents
apelesgerminions@gmail.com

Anciennes Mécaniques en Ballade
voitures anciennes
a.m.b.77910@gmail.com

Union Sportive Trilport Germigny - Vélo et VTT
organisation de courses de vélo et de VTT
<https://union-sportive-trilport-germigny.pepsup.com/>
Stéphane Rychlewski 06 20 59 81 87
Dominique COUARD 06 33 21 33 17

Feel'Ness
Renforcement musculaire,, gym douce, pilate, lady styling, piloxing
mini trampoline, zumba
feelness77910@gmail.com

La Joyeuse Cordée
Randonnées pédestres
http://club.quomodo.com/la_joyeuse_cordee/accueil.html

Les Lézards Associés -
Théâtre
Mme Crepin-Etaix 06 52 06 69 53

Association pour la pêche
M.Leloup 06 83 24 27 04

Judo club de germigny
Judo, Taïso et Ju-Jitsu fighting
Jacques Sergent 01 60 25 28 66

NOUVEAU SUR GERMIGNY - Rôtisseur de poulets fermiers

Chaque mercredi Roule ma poule 77 propose des poulets rôtis à la vente à venir chercher dès 18h45 Place de la Palée

Commande à l'avance par téléphone 06 25 27 10 37



Désormais sur notre commune trois marchands ambulants répondent aux besoins des germinois :

Le lundi, Colonel Pizza : pizzas, crêpes et desserts

Le mercredi, Roule ma Poule 77 : poulets rôtis et pommes de terre

Le jeudi, Le panier de Juliette : épicerie bio et plats traiteurs.

Une rubrique spécifique aux Assistants maternelles de la commune a été créée sur le site de la commune.

Vous retrouverez toutes les informations utiles en cliquant sur le lien du REP. (Relais Petite Enfance (RPE) communautaire du Pays de Meaux)

Nous rappelons aux professionnels qu'il est possible d'acheter un encart publicitaire dans une édition de la Gazette aux conditions suivantes:

- pleine page: 90€
- demi-page: 50€

*R*esponsable de la publication : Mme Aline Marie-Mellaré

*C*onception et réalisation : Commission communication

*R*édaction : Céline Danet, Josiane Rispincelle, Danièle Zoetemelk

*T*irage : 610 exemplaires



Pour vous informer

<http://germignyleveque.fr/>

<https://www.facebook.com/mairie.germignyleveque>

application mobile Germigny L'évêque sur playstore

Panneau d'information lumineux

https://www.pinterest.fr/germignyleveque/_saved/

